Rased (1er degré)

Les structures et dispositifs

1- Coordonnées des RASED dans le Maine et Loire

2- Document d'aide à l'élaboration du projet RASED

3- Textes de référence

L'école est à même de proposer l'aide la mieux adaptée à la difficulté de l' élève. Celle-ci est décidée de manière collégiale, avec le RASED (Réseau d'Aides Spécialises aux Elèves en Difficulté), dans les différentes instances que sont : les conseils des maîtres ou de cycles, les concertations, les réunions de synthèses...
Selon les cas, il peut être proposé :

- une aide indirecte auprès de l'enseignant sous une forme réflexive d'échanges et d'analyses.
- un aménagement pédagogique au niveau de la classe, du cycle, de l'école ...
- une aide spécialisée du RASED de prise en charge directe de l'élève, qui peut être pédagogique, rééducative ou psychologique
- une aide extérieure à caractère médical ou social

L'équipe du RASED, sous la responsabilité de l'IEN de secteur, se réunit régulièrement pour étudier toutes les demandes d'aide pour des élèves en difficulté, émanant des écoles. Par la mise en réseau des actions des partenaires de l'enfant, chacun devient partie prenante de l'aide, dans la complémentarité des fonctions.

Les membres du RASED

Les missions du psychologue scolaire concernent les élèves en difficulté à l'école, les maîtres, les familles. Le psychologue établit les liens nécessaires avec les instances extérieures à l'école et réalise les examens psychologiques dans le cadre de la CDES. De façon générale, il fait une analyse globale de la situation qui fait difficulté. Il prend en compte les dimensions personnelles et environnementales.
Le maître E a une mission de prévention, d'évaluation et de remédiation dans le domaine de l'acquisition du langage oral et écrit, et dans celui de la structuration de la pensée :

- repères fondamentaux d'espace et de temps,
- opérations logiques,
- processus cognitifs de représentation, mémorisation et décentration,

Le rééducateur travaille à la restauration de l'estime de soi à l'école et l'envie d'apprendre. La rééducation peut-être individuelle ou en très petit groupe, toujours entreprise avec l'accord de la famille et de l'élève. Le rééducateur s'engage aussi dans un travail de prévention (à l'école maternelle) et dans des aides indirectes (auprès des familles, des enseignants...).

M.A.J. le 11/04/2018

Dans cette rubrique

- **Rased (1er degré)**
- Segpa-Erea (2nd degré) : Présentation
- Segpa-Erea : Dossiers de demande d'orientation CDOEA
- Segpa (ITEP) : Organisation de périodes d'observation
- Préparation à l'accès à une formation professionnelle

- Les poursuites de formation des élèves de Segpa